

Aux médias genevois

Lancy, le 14 décembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Budget de fonctionnement 2026

Le Conseil Municipal de Lancy a adopté le budget communal 2026 à l'issue de débats longs et exigeants, illustrant pleinement l'importance des enjeux financiers auxquels notre commune est aujourd'hui confrontée. Dans ce contexte, le groupe Le Centre & Vert'Libéraux a tenu une position claire et responsable : assurer à la population une gestion rigoureuse et durable des finances communales, tout en maintenant un niveau de prestations publiques à la hauteur des attentes et des besoins.

Nous tenons en premier lieu à saluer les efforts du Conseil administratif visant à réduire les charges et à améliorer certaines recettes, ainsi que le travail minutieux de l'administration lancéenne dans l'élaboration de ce budget.

Cela étant, le budget qui nous a été soumis présentait un déficit de 4,37 millions de francs, frôlant dangereusement la limite autorisée par le cadre RFFA fixée à 4,65 millions.

En l'état, ce budget ne pouvait pas être accepté sans corrections substantielles, d'autant plus que la création de plus de quarante nouveaux postes était prévu en 2026, ce qui posait un problème évident de cohérence globale et de trajectoire financière.

La situation financière de la commune ne peut être expliquée par un seul facteur. Elle résulte à la fois d'un contexte conjoncturel marqué par des incertitudes économiques et une évolution défavorable de certaines recettes, mais également d'un problème structurel lié à l'augmentation durable et rapide des charges de fonctionnement. Face à cette réalité, il est de notre responsabilité de poser des limites, de demander une rationalisation des dépenses et d'exiger une priorisation claire des projets.

Les engagements communaux doivent désormais s'inscrire dans une trajectoire financière soutenable, cohérente et maîtrisée, le CA doit donc apprendre à faire avec les ressources existantes.

Dans ce cadre, nous avons ouvert le dialogue avec l'ensemble des groupes de l'hémicycle afin de comprendre les différentes visions et de tenter de construire des compromis responsables. Nous relevons toutefois que nous avons été le seul groupe à proposer un réel travail de fond sur les amendements en commission. Nous regrettons cette situation, qui a conduit à la présentation d'un nombre important d'amendements en séance plénière, alors qu'un travail préalable aurait permis un débat plus serein et plus efficace.

Nous avons finalement déposé un total de 23 amendements visant à corriger les déséquilibres les plus problématiques du budget. Sur ces 23 amendements 20 ont été acceptés, dont la majorité grâce au soutien de la droite lancéenne (PLR, MCG et UDC)

Ces ajustements ont permis de transformer un déficit initial de 4,37 millions de francs en un excédent de charges limité à 1,91 million de francs, bien en deçà donc de la limite RFFA.

Contrairement à ce qui a pu être avancé, demander une gestion financière rigoureuse, une priorisation des projets et une adaptation aux ressources disponibles ne signifie pas fragiliser les prestations sociales. C'est au contraire la seule manière d'en garantir la pérennité et la crédibilité à long terme. Une politique communale durable ne peut pas reposer sur des déséquilibres structurels ni sur des solutions de court terme. La soutenabilité financière est une condition préalable au maintien et au développement des politiques publiques.

Le groupe Le Centre & Vert'Libéraux assume pleinement le rôle qu'il a joué dans ce processus budgétaire. Nous resterons attentifs à la mise en œuvre de ce budget et aux choix futurs du Conseil administratif, avec une exigence claire : agir avec les moyens dont dispose réellement la commune. Nous serons également particulièrement vigilant sur les mesures proposées dans le plan quadriennal qui nous sera présenté en février par le CA. C'est à cette condition que Lancy pourra continuer à offrir des prestations de qualité, aujourd'hui comme demain.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long diagonal stroke extending upwards and to the right. The name 'Lorenzini' is faintly visible within the signature.

Jean-Adrien LORENZINI
Chef de groupe